

*Comment se rendre dans le service de SSR Locomoteur
sur le site d'Aincourt du GHI du Vexin
(Parc de la Buaille - 95510 Aincourt - RDC du bâtiment des Cèdres) :*

En voiture :

- Autoroute A15 puis D14 direction Rouen. Sortie 20 Magny-en-Vexin puis D983 direction Mantes-la-Jolie, village d'Aincourt, au fond du village.
- Autoroute A13 sortie 11 à Mantes, puis D983 direction Beauvais, village d'Aincourt, au fond du village.

Coordonnées GPS : N 49,07943° E 1,76000°

En transports en commun :

- Depuis les gares de Pontoise, Cergy préfecture, Cergy-le-Haut, Cergy Saint-Christophe : ligne 95-04, en direction de Bray-et-Lû, arrêt Magny-en-Vexin gare routière, puis bus 95-44, arrêt Aincourt, centre hospitalier.
- Depuis la gare de Mantes-la-Jolie : ligne 95-11, arrêt Aincourt, centre hospitalier.

Co 71/V8/15.01.19

Soins de Suite et Réadaptation de l'Appareil Locomoteur

Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin Site d'Aincourt



**Chef de pôle SSR spécialisés, responsable du service :
Dr Catherine DIARD**

**Secrétariat hôpital de jour : 01 34 79 43 74
Secrétariat hospitalisation complète : 01 34 79 43 28**



Le Service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) de l'Appareil Locomoteur du Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin

24 lits d'hospitalisation complète et 21 places d'hospitalisation de jour



Présentation du service : situé au rez-de-chaussée du bâtiment «Les Cèdres» à Aincourt (Parc de la Bucaille), ce service comprend :

- un secteur d'hospitalisation complète (HC) composé de 7 chambres doubles et 11 chambres individuelles payantes sauf raisons médicales dûment justifiées
- un secteur de 21 places d'hôpital de jour (HDJ) doté de 2 salles de consultations et une salle d'appareillage, à proximité immédiate du plateau médico-technique de rééducation et de la balnéothérapie. L'hôpital de jour (HDJ) permet la poursuite d'une rééducation multidisciplinaire en ambulatoire et est prescrit par les médecins du service.

Le service de SSR Locomoteur accueille des patients atteints :

- de pathologies ostéo-articulaires de toutes origines : infectieuses, traumatiques, post-chirurgicales (prothèses genoux, hanches, épaules, ligamentoplasties de genoux, chirurgies d'épaules, de rachis...)
- de douleurs ostéo-articulaires invalidantes chroniques : lombalgie, fibromyalgie, arthrose des membres inférieurs et supérieurs, syndrome douloureux régional réflexe (algodystrophie)...
- d'amputations avec suivi post-opératoire immédiat, cicatrisation dirigée des plaies et appareillage par prothèses externes.

Ce service est référencé par l'Agence Régionale de Santé comme « Centre

ressource pour les infections ostéo-articulaires » et a l'agrément pour pratiquer « l'Éducation thérapeutique dans la lombalgie chronique ».

Un projet thérapeutique coordonné par le Médecin spécialiste en Médecine Physique et de Réadaptation permet aux patients de bénéficier de prises en charge multi-disciplinaires :

- un plateau technique performant d'évaluation et de rééducation :
 - ☞ Kinésithérapie
 - ☞ Balnéothérapie
 - ☞ Ergothérapie
 - ☞ Activité physique adaptée
- des professionnels diplômés et spécialisés en rééducation-réadaptation
- un parcours de soins en rapport avec l'évolution des performances
- un lien étroit entretenu avec les médecins traitants, spécialistes et chirurgiens qui adressent les patients
- l'existence sur place de consultations « handicap ».

Des actes médicaux et para-médicaux peuvent être réalisés tels que :

- infiltrations ostéo-articulaires
- consultations d'appareillage
- évaluation/adaptation de fauteuils roulants manuels ou électriques
- pansements complexes
- installation en traction-suspension
- traitements sur cathétérisme central
- adaptation de prothèse chez l'amputé

- éducation thérapeutique chez le lombalgique chronique.

La durée de séjour est fonction de l'évolution de l'état de santé et du projet thérapeutique initial jusqu'au retour à domicile.

INFOS PRATIQUES

Pour votre séjour, nous vous invitons à vous munir :

- des documents administratifs nécessaires à votre admission et au suivi de votre prise en charge : pièce d'identité, carte vitale, carte de mutuelle.
- des documents relatifs à votre prise en charge médicale (radios, examens, ordonnances, comptes-rendus, etc...).
- des tenues et matériel appropriés au bon déroulement de votre rééducation tels que :
 - Jogging/short
 - Caleçons
 - Baskets ou chaussures de bon maintien
 - Maillot de bain
 - Poches de glace contre la douleur.

En hospitalisation complète, les médicaments sont fournis et peuvent être substitués par le médecin et le pharmacien du GHI du Vexin.

En hôpital de jour, le patient utilise son traitement personnel.

L'accueil en hôpital de jour fonctionne de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi.

Une salle de repos est à votre disposition, ainsi qu'une salle à manger et un vestiaire.

Responsable de service :
Docteur Catherine DIARD
catherine.diard@ghi-novo.fr

Praticiens hospitaliers :
Docteur Yamina ABDELMALEK
Docteur Samir MESBAHY

Cadre de Santé :
Sylvie BROCHARD
Tél : 01 34 79 44 83
Mobile : 07 60 97 25 22
sylvie.brochard@ght-novo.fr

Assistants sociales :
Jeanne HERCOUET
Tél : 01 34 79 43 71
jeanne.hercouet@ght-novo.fr

Vanessa PAGNIER
Tél : 01 84 12 20 53
vanessa.pagnier@ght-novo.fr

Fax : 01 34 79 44 97

Secrétariat médical
Hospitalisation complète :
Maria LEROY
Tél : 01 34 79 43 88
Fax : 01 34 79 44 91
secretariat.orthopedie@ght-novo.fr

Secrétariat médical
Hospitalisation de jour :
Loréna HIRSOUX
Tél : 01 34 79 43 74
Fax : 01 34 79 43 47
consultations.hdj@ght-novo.fr